



Covid-19 :

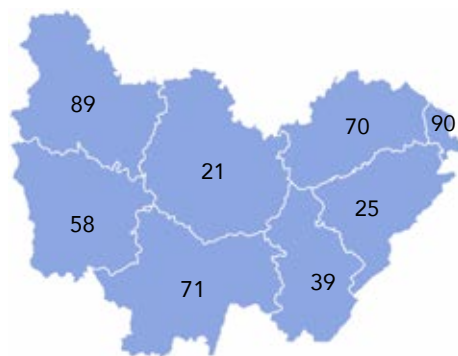
Comment la CMA vous a accompagné pendant la crise

En couverture :

D-CLICK Studio, Photographe à Dijon
Marc VERDANT, Pâtissier - Chocolatier à Pontarlier

INFOS ARTISANS

Le magazine de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté



Bernard Stalter

Hommage au Président de
CMA France

TRIMESTRIEL n° 1 JUIL. AOÛT. SEPT. 2020

www.artisanat-bfc.fr

Votre  disponible quand vous l'êtes !





Bernard Stalter, son leitmotiv « Là où il y a une volonté, il y a un chemin »,

HOMMAGE À BERNARD STALTER PRÉSIDENT DE CMA FRANCE

Toute la famille de l'artisanat est en deuil et s'associe à la douleur de sa famille, de ses proches et de ses équipes.

« Reconnaissable entre mille à ses belles bacchantes blanches, il aura été jusqu'au bout un emblématique et infatigable ambassadeur des savoir-faire de notre pays et de tous ceux qui en sont les dépositaires, défendant leurs intérêts en homme de dialogue, très écouté et toujours lui-même à l'écoute, en homme d'action aussi, et en homme de cœur surtout, car on devient d'abord coiffeur quand on a du talent dans les mains et qu'on aime les gens, être avec eux, prendre soin d'eux ; quand on a, en somme, de l'esprit et du cœur jusqu'au bout des doigts. »
C'est en ces termes que le Président de la République saluait la mémoire du Président Stalter décédé lundi 13 avril 2020 suite à une contamination Covid-19.

Il s'est battu jusqu'au bout. Fidèle à son tempérament. En mars dernier, Bernard Stalter travaillait encore à mettre en place des mesures de sauvegarde des entreprises artisanales touchées par la crise sanitaire.

« Président, on pense tous à toi »

Lorsqu'il avait été hospitalisé quelques jours plus tard, un collectif d'artisans avait déployé une large banderole devant le siège de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat à Schiltigheim en Alsace, avec l'inscription : *« Président, on pense tous à toi »*. Ce patron souriant, la moustache élégante, était la figure incontournable de l'artisanat tant au niveau national que sur le terrain.

Cet Alsacien, ancré dans sa région d'origine, a quitté l'école à 14 ans pour devenir apprenti coiffeur. Il a ensuite développé sa chaîne de quatre salons dans l'Est de la France, qui compte 60 salariés. *« Nous avons la société que nous méritons, l'entreprise en est une valeur fondamentale »*, affirmait-il encore le 15 mars, dans une tribune publiée dans *Le Parisien*. Des convictions qu'il a portées en multipliant les postes et les engagements : il occupait depuis 2017 les fonctions de vice-président de l'Union Européenne de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises (UEAPME).

L'homme à l'élégante moustache argentée avait été élu en 2016 pour cinq ans président de CMA France tout en présidant la Chambre Régionale de Métiers du

Grand Est et d'Alsace. Un mandat qu'il voulait axé sur le développement économique des entreprises artisanales et sur le développement de l'emploi et de la formation pour faire prendre au plus grand nombre le virage de l'apprentissage ; non seulement pour améliorer la compétitivité des entreprises artisanales mais surtout pour participer à l'intégration des jeunes par l'emploi et résorber le chômage. Apprécié de tous, il avait fait de son pragmatisme, de son franc-parler et de son dynamisme sa marque de fabrique. Très engagé dans la défense et la promotion de l'artisanat, il a mené de lourds combats pour faire reconnaître la valeur de ce secteur, la valeur de ces femmes et de ses hommes qui le font vivre chaque jour, mais aussi l'excellence de l'apprentissage comme une voie de réussite professionnelle.

Il était *« le champion de l'apprentissage et de l'artisanat »*, selon la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Le recueil de condoléances mis en ligne par CMA France a réuni 1.150 messages d'artisans, d'élus, d'agents, de syndicats, de partenaires et tant d'autres saluant l'homme passionné, sa générosité, son écoute, son combat : permettre aux artisans d'exercer leur activité dans les meilleures conditions, aujourd'hui et demain.

« L'artisan de demain devra maîtriser des savoir-faire qui relèvent de la tradition et de la transmission mais il devra naturellement composer aussi avec les exigences de son temps, en intégrant les nouveaux modes de vie et de nouveaux outils. » Bernard Stalter.

Merci monsieur le Président, hommage à vous monsieur Stalter.

Édito



Cher(e)s collègues Artisan(e)s,

Ces derniers mois ont été éprouvants pour nos compatriotes. La crise sanitaire qui a frappé le monde entier n'a pas épargné notre pays. Au-delà du dramatique bilan en vies humaines, nos entreprises ont subi une énorme pression soit en étant contraintes de cesser leur activité, soit en continuant leur travail au service de la population dans des conditions difficiles et parfois au prix de leur santé.

Dès le début de la crise, avec mes collègues élus et les collaborateurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, nous nous sommes mobilisés pour être aux côtés des entreprises. Quelques heures après le décret du confinement, nos équipes étaient à leur poste en télétravail et ont poursuivi, sans faillir, leur mission au service des artisans.

En deux mois, nous avons échangé avec 20 000 d'entre vous dont 8 000 que nous avons accompagnés plus avant. Nous vous avons écoutés, conseillés, guidés et soutenus... et nous continuerons tant que vous aurez besoin de nous.

Nous avons également travaillé en étroite partenariat avec les collectivités locales pour mettre en œuvre des dispositifs de soutien aux entreprises afin de les aider à traverser la tempête.

Je sais à travers les nombreux témoignages que nous avons reçu que cette mobilisation a été fortement appréciée des artisans.

Je sais aussi que de nombreux artisans ont fait preuve d'un élan de générosité remarquable en donnant de leur temps et de leur savoir-faire pour participer à la solidarité nationale et venir en aide aux plus fragiles. A titre personnel, cela m'a rendu fier d'appartenir à la famille de l'Artisanat.

Une famille de l'Artisanat qui a vu l'un de ses représentants nommé Ministre chargé des petites et moyennes entreprises en la personne d'Alain Griset. Je lui adresse toutes mes félicitations. Nul doute que sa connaissance de l'Artisanat est un signe encourageant pour notre secteur.

Je ne peux conclure cet éditorial sans une pensée pour Bernard Stalter, le Président de CMA France, qui fait partie des victimes de l'épidémie. Sa disparition nous a douloureusement marquée. Au-delà de son engagement total pour l'Artisanat, il était un Homme remarquable dont se souviendront tous ceux qui ont eu la chance de croiser sa route.

J'adresse tous mes vœux de réussite à son successeur Joël Fourmy. Plus que jamais, l'Artisanat à besoin de ses Chambres de Métiers et de l'Artisanat !

Emmanuel Poyen,

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté

Sommaire

3 Edito - Sommaire

4 Régionalisation

7 Stratégie

10 Territoires

20 Apprentissage

22 Portraits d'artisans

24 Promotion

25 Organisations professionnelles

26 Formations

29 Repères

30 Agenda

SIÈGE

2 rue Louis de la Verne
39100 DOLE

Tél. : 03 84 79 43 44 - Courriel : contact@artisanat-bfc.fr
Président : Emmanuel POYEN

21 DÉLÉGATION CÔTE-D'OR

65-69 rue Daubenton - BP 37451
21074 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 63 13 53
Courriel : accueil-s21@artisanat-bfc.fr
Président : Régis PENNECOT

25 DÉLÉGATION DOUBS

101 rue de Vesoul
25000 BESANCON
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact25@artisanat-bfc.fr
Présidente : Manuela MORGADINHO

39 DÉLÉGATION JURA

17 rue Jules Bury
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. : 03 84 35 87 00
Courriel : contact39@artisanat-bfc.fr
Président : Michel CHAMOUTON

58 DÉLÉGATION NIÈVRE

9 rue Romain Baron
CS 80040
58027 NEVERS CEDEX
Tél. : 03 86 71 80 60
Courriel : accueil-s58@artisanat-bfc.fr
Président : Sébastien THOMAS

70 DÉLÉGATION HAUTE-SAÔNE

6 rue Victor Hugo
70200 LURE
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact70@artisanat-bfc.fr
Président : Frédéric CAVAGNAC

71 DÉLÉGATION SAÔNE-ET-LOIRE

185 av. Boucicaut - BP 10052
71103 CHALON-SAÔNE CEDEX
Tél. : 03 85 41 14 41
Courriel : accueil-s71@artisanat-bfc.fr
Président : Jean-Philippe BOYER

89 DÉLÉGATION YONNE

56-58 rue du Moulin du Président - BP 337
89005 AUXERRE CEDEX
Tél. : 03 86 42 05 89
Courriel : accueil-s89@artisanat-bfc.fr
Président : Jean-François LEMAITRE

90 DÉLÉGATION TERRITOIRE DE BELFORT

40 Grande Rue - 90400 TREVENANS
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact90@artisanat-bfc.fr
Président : Christian ORLANDI

Retrouvez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur

www.artisanat-bfc.fr

Votre  disponible quand vous l'êtes !

 facebook.com/artisanat.bourgogne

 facebook.com/chambremetiersFC

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
2 RUE LOUIS DE LA VERNE - 39100 DOLE

Directeur de la publication : Emmanuel Poyen / Secrétaire général : Simon Philibert / Rédacteur en chef : Vincent Durand / Rédaction : Jeanne-Hélène Besson, Aurélie Boudénia, Maïssam Mekaoui, Muriel Pattingre, Elodie Pérez, Christelle Poulot, Julie Ternois-Mallard.

Dépôt légal : à parution / Numéro d'ISSN : en cours / Parution tous les trois mois
Maquette : CMARBFC / Mise en page : CMARBFC / Impression : INORE GROUPE IMPRESSION - 4 Rue Thomas Edison, 58640 Varennes-Vauzelles / Mise sous film et routage : A.P.R. - 77320 Jouy sur Morin / Crédits photos : CMABFC - APCMA - STOCKLIB

 IMPRIM'VERT

TOUTE UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE L'ARTISANAT :



Emmanuel POYEN
Président de la Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté
Coiffeur à Imphy

Régis PENNEÇOT
Président de la délégation
Côte-d'Or
Menuisier à Varranges



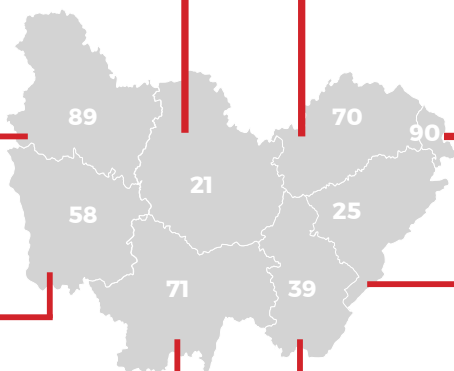
Frédéric CAVAGNAC
Président de la délégation
Haute-Saône
Armurier à Vesoul



Jean-François LEMAITRE
Président de la délégation
Yonne
Charcutier Traiteur à Maillot



Christian ORLANDI
Président de la délégation
Territoire de Belfort
Ambulancier à Bourgne



Sébastien THOMAS
Président de la délégation
Nièvre
**Entreprise de plomberie
chauffage à Decize**



Jean-Philippe BOYER
Président de la délégation
Saône-et-Loire
Coiffeur à Autun



Michel CHAMOUTON
Président de la délégation
Jura
Menuisier à Orgelet



Manuela MORGADINHO
Présidente de la délégation
Doubs
Entreprise de peinture à Thise

Chiffres clés

Aujourd'hui, la CMA de Région Bourgogne Franche-Comté, c'est :

- 193 élus artisans répartis sur tout le territoire
- plus de 380 collaborateurs au service de 55 700 entreprises et de 8 400 apprentis de l'artisanat
- 2 Centres de Formation d'Apprentis
- 17 agences pour accueillir les entreprises et une dizaine de permanences

Avec
le réseau des CMA
l'Artisanat a de l'avenir

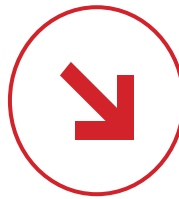
CMA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

La régionalisation pour renforcer la proximité et les services aux artisans



+ DE FORCE ET D'EFFICACITÉ

« Un pour tous et tous pour un ! » une expression qui prend tout son sens avec la régionalisation. S'entraider les uns et les autres, exploiter les atouts de chacun pour en faire profiter tout le monde, partager les expériences réussies, pour grandir ensemble et offrir le meilleur service aux entreprises.



55 711

C'est le nombre d'**entreprises artisanales** en Bourgogne Franche-Comté.

87 004

C'est le nombre de **salariés dans l'artisanat**

8 405

C'est le nombre d'**apprentis** formés à un métier qualifié dans l'artisanat en 2019.

+ D'ÉGALITÉ ET D'UNITÉ

L'optimisation des moyens générés par la régionalisation permettra de garantir à tous les artisans, quelle que soit leur implantation, la même qualité de service.

+ DE PROXIMITÉ

En mutualisant au niveau régional les fonctions supports, comme la comptabilité, les ressources humaines ou encore le budget, les équipes locales se recentrent sur leurs missions premières : l'accompagnement et le service aux artisans.



+ D'ÉCONOMIES

La CMAR BFC globalise les dépenses. Cela conduit à des économies d'échelle conséquentes sur le long terme. Les départements à faibles effectifs pourront ainsi développer des services pour les artisans que, seuls, ils n'auraient pas pu assurer.

Une régionalisation sur-mesure laissant toute leur place aux territoires.

La volonté n'est pas de créer un regroupement de façade. C'est une opportunité de mettre en œuvre des politiques régionales ambitieuses pour l'artisanat. Fondamentalement, c'est un renforcement de la proximité avec les entreprises artisanales. La CMAR BFC assure la représentation et le développement des métiers et de l'artisanat au plan régional, tandis que les délégations départementales garantissent des actions de proximité aux entreprises et assurent la liaison avec les acteurs locaux.

Les actions de la CMAR BFC

- **Services** : développer une offre globale de services en adéquation avec les besoins actuels et futurs des entreprises du territoire pour améliorer leur performance et leur rentabilité, élargir leurs débouchés.
- **Formation** : favoriser le développement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprises et des salariés.
- **Apprentissage** : organiser l'apprentissage et développer une offre de formation aux métiers pertinente par rapport aux spécificités des entreprises et des territoires.

- **Institutionnel** : être le porte-parole des artisans auprès des instances régionales et locales, de leur rôle économique, de leurs besoins et assurer la promotion de l'artisanat.

- **Prospective** : promouvoir un développement équilibré du tissu économique artisanal.

- **Consultation** : émettre des avis sur toute question relative à l'artisanat, au développement économique, à la formation professionnelle et à l'aménagement du territoire.

- **Administratif** : tenir le répertoire des métiers, gérer les Centres de Formalités des Entreprises et accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches.

Un exemple concret : la plateforme numérique artisanat-bfc.fr



Un des premiers outils régionaux développés est la plateforme **www.artisanat-bfc.fr**. Elle vous permet de gagner un temps précieux puisqu'elle offre la possibilité d'accéder aux services proposés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, en quelques clics, depuis n'importe quel endroit, à n'importe quel moment.

Depuis janvier près de **6 000 utilisateurs** ont créés leur compte personnel gratuit leur permettant de bénéficier de services privilégiés : formations, conseils, formalités et autres prestations proposées par votre CMAR BFC.

Covid-19, DISPOSITIF SPÉCIAL CRISE

Dès les premières heures de la crise, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région BFC s'est totalement réorganisée pour répondre à l'urgence de la situation.

ÉCOUTER, CONSEILLER ACCOMPAGNER

1 TÉLÉTRAVAIL

La CMAR BFC a mis en place le télétravail de ses collaborateurs pour qu'ils poursuivent sans interruption leurs missions au service des artisans et des apprentis.

2 CLICK TO CALL

La CMAR BFC a activé un e-formulaire sur sa plateforme afin de permettre aux entreprises d'être rappelées dans les meilleurs délais.

3 CELLULE DE CRISE

La CMAR BFC a mis en place une organisation sur-mesure pour l'ensemble de la région afin d'être en capacité de répondre aux besoins des entreprises.

4 RÉFLEXION

La CMAR BFC a constitué deux groupes afin de suivre l'évolution de la crise et d'anticiper sur « l'après crise ».



20 000
ARTISANS CONTACTÉS

8 000
ARTISANS RENSEIGNÉS
ET ACCOMPAGNÉS

FAIRE MONTER EN PUISSANCE NOTRE PLATEFORME NUMÉRIQUE



www.artisanat-bfc.fr

un espace en ligne dédié à l'artisanat



+ 2 236
NOUVEAUX
COMPTES
pendant la crise



3 100 FORMULAIRES
CLICK TO CALL renseignés
sur la thématique de la Covid-19



UNE CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES ARTISANALES

qui se sont déclarées
ouvertes pendant la crise, par
département et type d'activité.

INFORMER LES ARTISANS ET LE GRAND PUBLIC

2 PARTENARIATS MÉDIAS
pour donner la parole aux artisans



Des artisans interviewés

pour témoigner de leurs difficultés et de leurs initiatives

DES NEWSLETTERS RÉGULIÈRES

envoyées aux artisans de la Région pendant la crise



289 PUBLICATIONS FACEBOOK
en continu pendant la crise

CAMPAGNES NATIONALES RELAYÉES

Exemples :

- Campagne TANA « Tous avec nos artisans »,
- Cellule d'écoute et d'accompagnement à destination des entrepreneurs,
- Campagne FNPCA : Vous avez bien raison de préférer l'Artisanat.

CAMPAGNES RÉGIONALES

Avec des hashtags
emblématiques :

#TOUSMOBILISÉS
#NOUSNELÂCHONSRIEN

Post-Covid, REPARTIR PLUS FORT !

Mesures de soutien aux entreprises, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous accompagne pour une relance durable !

Dès le début de la crise sanitaire, les conseillers de la CMA région Bourgogne Franche-Comté en télétravail ont tout mis en œuvre pour vous accompagner au mieux dans une situation imprévisible et inédite.

Au cours de ces trois derniers mois, vous avez eu besoin d'informations et de conseils suite à la pandémie de coronavirus. Même si aujourd'hui les activités se remettent à fonctionner, de nombreuses entreprises rencontrent des difficultés pour réactiver leur organisation interne. Tous les leviers ont été impactés : la baisse du chiffre d'affaires, la trésorerie, la gestion du personnel...

Après cette période où tout a été remis en cause, ne restez pas seul et faites-nous confiance pour vous aider à rebondir !

Votre CMA est à vos côtés pour faire le point sur la situation de votre entreprise, vous aider à mobiliser les aides et accompagnements prévus par l'Etat et nos partenaires. Tous nos conseillers se mobilisent pour construire avec vous votre plan de relance. Dès aujourd'hui, demandez un accompagnement gratuit et complet sur votre plan de relance.



Nos conseillers en développement économique vous soutiennent et vous aident à :

- Analyser votre situation au moment de la reprise,
- Identifier et formaliser un plan d'actions prioritaires,
- Vous accompagner et vous soutenir dans la mise en œuvre de ces actions.

Au programme pour rebondir et surmonter les difficultés :

- Reconquérir sa clientèle
- Développer de nouveaux leviers de vente
- Découvrir des initiatives inspirantes
- Connaître les aides aux entreprises

Coaching rebond, du sur-mesure POUR LES ENTREPRISES IMPACTÉES

COACHING REBOND

**Un accompagnement sur-mesure
pour une vision à long terme sur votre reprise !**

**LA CRISE SANITAIRE A
IMPACTÉ VOTRE ENTREPRISE ?**

Les conseillers de la **Chambre de Métier et de l'Artisanat** mettent en œuvre des solutions pour aider votre entreprise à rebondir :

- Rencontre dans votre entreprise,
- État des lieux de votre situation,
- Recherche de solutions adaptées,
- Mise en place d'un plan d'actions spécifique à vos besoins.

NOS PRESTATIONS

► Dans un premier temps, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** établit un **diagnostic** de votre entreprise pour définir sa situation réelle et ainsi mettre en évidence les axes d'améliorations.

► Dans un second temps, **une stratégie de rebond est proposée**. Les actions sont priorisées et planifiées pour en faire une véritable stratégie d'entreprise unique et sur-mesure.

LES AVANTAGES

► Cette prestation est financée par nos partenaires comme la Communauté de Communes du Sud Nivernais ou MAAF Pro (dans le cadre du contrat de solidarité économique) **sans reste à charge pour votre entreprise**.

► Vous bénéficiez de **l'expertise d'un conseiller** de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cet interlocuteur unique :



connaît votre marché, les développements possibles, les domaines innovants et connexes à votre activité.



identifie et vous met en relation avec les partenaires spécialisés le cas échéant (Sécurité Sociale des Indépendants, le SASTI, ADIE, Tribunal de Commerce, etc.).



connaît la réglementation et les dispositifs d'aides.



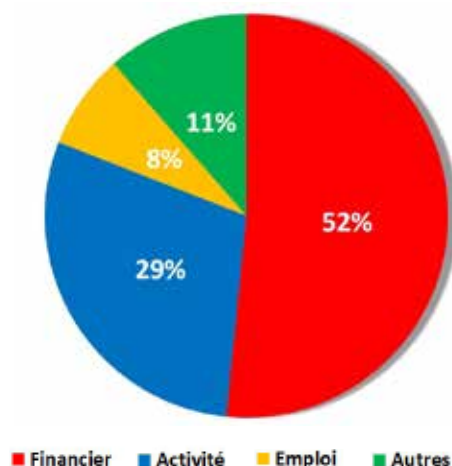
vous accompagne dans les démarches d'aides.

Principales préoccupations DES ARTISANS PENDANT LA CRISE

Nous avons contacté 20 000 entreprises artisanales pour leur proposer l'aide et les conseils de nos équipes. Parmi elles, 8000 ont demandé et bénéficié du soutien actif de la CMAR BFC.

Focus sur les principales préoccupations et problématiques exprimées par les artisans durant cette période particulièrement difficile.

Répartition des problématiques rencontrées par les entreprises artisanales pendant la crise



Les problématiques financières ont représenté plus de la moitié des sujets de préoccupation. Les appels concernaient majoritairement les aspects liés au fonds de solidarité, des aides financières, aides sociales. Dans une moindre mesure, les questions étaient liées à la trésorerie, la perte de chiffre d'affaires, l'accès aux prêts bancaires, les modalités de report de charges, le paiement des factures...

L'autre grand volet général a **concerné l'activité de l'entreprise**. Les agents ont répondu aux besoins d'informations sur la réglementation. De nombreux artisans ont également demandé des D1 pour justifier de leurs déplacements.

Outre ces problématiques, quelques centaines d'appels ont traité de **l'emploi**, et plus précisément des conditions de chômage partiel. A contrario, on note un volume modeste de questions liées à l'apprentissage, et, quasiment pas d'interrogations sur la contamination.



JOËL FOURNY

Nouveau Président de CMA France

Les 23 et 24 juin, les présidents élus aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat étaient réunis en assemblée générale à CMA France, virtuellement, contexte sanitaire oblige. Ses membres ont procédé à l'élection du nouveau président de CMA France, suite au décès de Bernard Stalter le 13 avril dernier des suites de la Covid-19.

Avec 64 % des suffrages exprimés, le président Joël Fourny, vice-président de CMA France depuis 2016, président de la CMAR Pays-de-la-Loire, dirigeant de l'entreprise SIMM (Société Industrielle de Modelage Mécanique) a été élu président de CMA France pour un mandat.

Le nouveau président a assuré de sa volonté de poursuivre les combats de Bernard Stalter pour « *refonder complètement le réseau des chambres de métiers* ». Dans un contexte de crise sanitaire et économique liée à la Covid-19, il axera ses actions pour une relance durable de l'économie de proximité et l'avenir de l'apprentissage. De nombreux défis auxquels il consacrera toute son énergie. « *Nous devons garder le cap* ».

MOBILISÉS ET MOTIVÉS

Si cette crise a soulevé beaucoup de questions, pour nos conseillers et nos formateurs, la principale a été « comment assurer la continuité de nos missions auprès des artisans et des apprentis ? »

Dès le premier jour du confinement nos équipes se sont mobilisées, d'abord d'un point de vue technique afin de réorganiser notre façon de travailler, puis de mettre en place le télétravail. Des nouveaux outils à destination des artisans ont été déployés, tels que le « click to call » permettant d'être rappelé très rapidement et les rendez-vous en visioconférence.

Au final, plus de 20.000 entreprises ont été contactées et plus de 8 000 ont été accompagnées.

Cette mobilisation a été appréciée par de nombreux artisans qui nous ont témoigné leur reconnaissance au travers de nombreux messages sur Facebook.



ALAIN GRISET

Ministre délégué aux TPE-PME

Nouveau Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Chargé des petites et moyennes entreprises, Alain Griset connaît parfaitement le secteur de l'artisanat pour en avoir été l'un des actifs représentants.

Président de l'APCMA (ex CMA France) puis de l'U2P, président de la CMA Hauts-de-France, cet ancien artisan taxi (de 1975 à 2016) est attaché à sa profession, comme aux valeurs du syndicalisme et de l'artisanat.

Fer de lance de nos revendications sectorielles au moment de la crise sanitaire, mais aussi sur les questions liées à la relance indispensable de la dynamique de l'apprentissage, c'est un porte-parole efficace qui entre au gouvernement.

Le nouveau Ministre délégué aux TPE PME pourra compter sur le réseau des CMA pour relayer sur tous les territoires les bonnes décisions prises en faveur de l'artisanat, des artisans et de l'économie de proximité.



◀ Alain Griset, en visite dans une entreprise du Jura (39)

Bureautique, web, juridique, comptabilité & finances, comptabilité informatisée, commercial, prévention et sécurité, divers et développement personnel,...

Artisans, tentez l'expérience des formations à distance !

- Accessible à tous
- Multitâche possible
- Qualité pédagogique identique à celle en présentiel
- Pas de frais de déplacement
- Partage d'expérience



Retrouvez toutes nos offres de formation à distance sur

www.artisanat-bfc.fr
Votre  disponible quand vous l'êtes !



Journée de la mobilité :

Artisans, roulez autrement !

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté agit en faveur des nouveaux enjeux liés au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est dans cette optique que nous avons mis en place la journée de la mobilité, qui se déroulera pendant la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2020.

Elle s'inscrit dans les actions que conduit en continu l'ADEME pour accompagner le changement de comportement et promouvoir les outils de la transition énergétique et écologique.

Artisans, vous souhaitez rouler plus responsable et vous essayer à l'électrique ? Participez à cette journée pour en savoir plus !



Un village éphémère sera le point de rencontre entre les différents acteurs. Rendez-vous sur les différents stands pour essayer les différents véhicules présentés et échanger avec des experts qui vous apporteront leur expérience, leur savoir et répondront à vos interrogations.

Je veux passer à la mobilité électrique, comment faire ?

Rendez-vous :

Mercredi 16 septembre à

► Dijon (21)

Lucie Prasalek - 03 80 63 01 23

lprasalek@artisanat-bfc.fr

► Nevers (58)

Méloody Le Pommelec - 03 86 71 80 60

mlepommelec@artisanat-bfc.fr

► Auxerre (89)

Thierry Leger - 03 86 42 05 89

tleger@artisanat-bfc.fr

Programme développement durable de la CMAR BFC



Groupama



ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

La CMAR BFC avec les métiers de bouche !



Devenez fournisseur avec la Plateforme Agrilocal

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), en partenariat avec les Conseils Départementaux de Côte-d'Or, de la Nièvre et de Saône-et-Loire, développe les circuits alimentaires de proximité et de l'approvisionnement local grâce aux plateformes Agrilocal 21, Agrilocal 58 et Agrilocal 71.

Il s'agit de plateformes virtuelles de mise en relation immédiate entre les acheteurs publics de la restauration collective (collèges, lycées, établissements sociaux et médico-sociaux, écoles primaires,...) et des producteurs agricoles / artisans locaux.

En expérimentant cet outil numérique, l'objectif est de promouvoir les filières agricoles locales, de faire consommer des produits locaux et de saison, dans le cadre d'une commande publique simplifiée.

Après inscription sur la plateforme, les artisans des métiers de bouche reçoivent les appels d'offres diffusés sur les gammes de produits qu'ils souhaitent commercialiser, dans le rayon géographique choisi.

► Carine Bonhomme-Arnault (21)
03 80 63 13 47
carnault@artisanat-bfc.fr
www.agrilocal21.fr

► Mélody Le Pommelec (58)
03 86 71 80 60
mlepommelec@artisanat-bfc.fr
www.agrilocal58.fr

► (71) 03 85 41 40 52
developpement-s71@artisanat-bfc.fr
www.agrilocal71.com



Faites-vous connaître !

Vous êtes artisan des métiers de bouche et vous souhaitez faire connaître vos produits et circuits de commercialisation ?

Découvrez « J'veux du local », le portail de l'alimentation de proximité créé pour vous ! En tant que professionnel artisan des métiers de bouche qui achète, produit et commercialise à partir de matières premières locales, vous pouvez être référencé sur le site.

► (71) 03 85 41 40 52
developpement-s71@artisanat-bfc.fr
www.jveuxdulocal.fr

Signature du Projet Alimentaire Territorial « Mangeons Local »

Manuela Morgadinho, Présidente de la Délégation du Doubs, a signé la Charte du Projet Alimentaire Territorial (PAT) en présence d'un nombre important d'acteurs locaux (Grand Besançon Métropole – pilote, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, CCI, ADEME, AUDAB).



Le Projet Alimentaire Territorial de l'agglomération bisontine fédère les acteurs du territoire vers une alimentation saine, durable, accessible au plus grand nombre et pour renforcer l'approvisionnement local.

► Virginie CONTOZ (25)
03.81.21.35.20
vcontoz@artisanat-bfc.fr

Un service de proximité sur les territoires

Nos accueils font peau neuve !



Une nouvelle antenne dans le Doubs (antenne commune à la CMA et à la CCI) a été inaugurée en présence de la Présidente de la délégation Manuela Morgadinho. Vous pourrez retrouver Julie Chapeau et Martine Lamy.

→ 7 rue des Bernardines à PONTARLIER

Depuis le 9 juin 2020, les artisans de l'aire urbaine Belfort - Montbéliard bénéficient d'une nouvelle Chambre modernisée et facile d'accès.

→ 40 Grande Rue, à TREVENANS



Fin 2020, le siège de Saône-et-Loire déménagera dans de nouveaux locaux.

→ 1 rue de Verdun, à CHALON-SUR-SAÔNE

Pour vous offrir un meilleur accueil et service, l'antenne de Montbard en Côte-d'Or s'est installée dans de nouveaux locaux où vous pourrez retrouver Marie Berger.

→ 14 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à MONTBARD



Retrouvez toutes nos coordonnées sur
www.artisanat-bfc.fr

ILS ONT TENU BON !

Le confinement imposé par la circulation du virus dans l'ensemble du pays a été synonyme pour toutes les entreprises d'une baisse, si ce n'est d'un arrêt complet de l'activité.

Pourtant, des artisans ont su, pendant cette période trouble, développer des initiatives et relancer leur activité, parfois en osant s'éloigner de leur cœur de métier.

Ils nous ont permis de conserver certaines de nos habitudes ou bien de découvrir de nouvelles façons de consommer, plus éco-responsable notamment, et ainsi de préparer notre futur.

Nous les remercions tous de leurs efforts et de leur courage !

Voici quelques exemples parmi des milliers d'initiatives en Bourgogne Franche-Comté.

89- YONNE

Eurolack à Saint-Valérien fabrique de la peinture et des vernis pour les professionnels, destinés aux bâtiments extérieurs ou aux machines.

Produits techniques, issus de la chimie, ces peintures sont garanties anti-corrosion, résistantes aux conditions météo mais elles ne sont cependant pas incompatibles avec l'environnement puisqu'elles sont réalisées avec de l'eau. L'entreprise a même été jusqu'à supprimer les produits les plus nocifs de sa composition.

Mais face à la baisse d'activité et pour répondre à un enjeu d'intérêt public, Eurolack a pris l'initiative de produire du gel hydroalcoolique.

Sylvain Madoire, dirigeant de l'entreprise, précise « Nous avons fabriqué jusqu'à 50 000 litres de gel par semaine, et maintenant, notre produit est validé auprès de l'OMS ».

58- NIÈVRE

Emmanuelle Fabre, fleuriste et décoratrice en art floral à Nevers n'a pas subi le confinement.

Alors que sa boutique était fermée au public, Emmanuelle a continué de travailler. Elle se rendait chaque semaine au marché de Rungis pour se fournir.

Elle a développé l'idée de « box » composées de fleurs et formant un écrin pour du vin, des bijoux et des produits de beauté en collaboration avec des commerçants cavistes, bijoutiers et spécialistes en cosmétiques.

Son site internet a vu sa fréquentation augmenter en flèche, puisque les clients ont continué de commander des compositions florales pour les anniversaires ou juste pour le plaisir, et ont été livrés à domicile.

Emmanuelle Fabre a d'ailleurs décidé de se lancer, durant l'été, dans la livraison nationale en faisant appel à un transporteur local.

71- SAÔNE-ET-LOIRE

La menuiserie Cotelte a constaté une forte demande d'hygiaphones (plaques de plexiglas apposées aux comptoirs des lieux recevant du public), de la part de ses clients.

Un challenge pour cette entreprise spécialisée dans la manipulation du bois, et une opportunité puisque cette activité a permis de toucher de nouveaux clients.

La menuiserie s'est adaptée et a produit plus d'une centaine de pièces durant le confinement, pour permettre à ses clients d'exercer en toute sécurité et dans le respect des règles sanitaires.



21- CÔTE D'OR

Restée ouverte pendant toute la durée du confinement, la boulangerie Com'1 Chou a vu ses ventes de sandwiches, viennoiseries et pâtisseries diminuer, conséquence directe de la baisse du nombre de clients venant acheter leur repas pendant la pause déjeuner.

Alors pour pallier ses pertes et aider ses clients contraints de préparer leurs repas deux fois par jours pour toute la famille, la boulangerie a mis en place la vente des matières premières comme la farine et la levure, et de repas chauds et variés (paella, poulet rôti...) à emporter.



70- HAUTE SAÔNE

Créée en 1859, la distillerie Paul Devoille (labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant) à Fougerolles propose une large gamme d'eaux de vie, liqueurs, absinthes, gin, crèmes, apéritifs, griottes et fruits à la liqueur.



Dès le début de la crise, Hugues De Miscalut gérant de l'entreprise a été solidaire avec les pharmacies et personnels soignants et leur a distribué de l'alcool neutre.

Dans un second temps, il a mis à l'arrêt son activité traditionnelle et mobilisé ses équipes pour répondre à la très forte demande et produire de la solution hydroalcoolique, en accord avec l'ARS et d'après les recommandations de l'OMS.

90- TERRITOIRE DE BELFORT

L'entreprise Axone Spadone, spécialiste de la fabrication de portes de garages depuis plus de 50 ans et implantée à Delle a innové durant le confinement.

Consciente que le fait de presser un bouton sur les flacons de gel hydroalcoolique proposés dans les lieux publics est peu recommandé d'un point de vue sanitaire, l'entreprise a conçu les plans d'un distributeur sans contact en remplaçant le bouton par une pédale. Ce distributeur est disponible sur le site internet de l'entreprise.



25- DOUBS

Alice Morteau est passionnée de couture depuis son plus jeune âge. Aujourd'hui créatrice et couturière adepte de l'éco-conception, Alice a profité de ce contexte particulier pour développer son nouveau projet : créer une gamme de vêtements transformables.

Après sa gamme de gilets réalisés en cravates recyclées, elle a lancé le projet Noémie : des vêtements entièrement conçus en matières recyclées locales et portables de manières très variées.

L'objectif de ce projet est de contribuer à bâtir un mode de consommation plus vertueux dans l'industrie textile. En effet, labellisée Répar'Acteurs grâce à son inventivité et son goût pour l'upcycling, Alice tient à adopter dans tous ses projets une démarche éco-responsable.

Un autre projet lancé également pendant le confinement : Alice a ouvert sa boutique en ligne le 11 mai !

Toutes les créations y sont d'ailleurs disponibles à l'achat.

39- JURA

Visualis Publicité, entreprise créée en 2002 et spécialisée dans la conception et la fabrication d'enseignes lumineuses, de mobilier, de PLV sur mesure et d'impressions grand format a réorienté son activité pour proposer à ses clients des parois en plexiglas pouvant équiper les véhicules utilitaires, les cantines, les entreprises...

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

AU SERVICE DES TERRITOIRES

Dans le cadre de la situation exceptionnelle générée par la Covid-19, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté se met au service des EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) pour aider les entreprises de leur territoire et mettre en place des initiatives pour relancer l'économie locale.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, : un partenaire local identifié auprès des entreprises et des collectivités.

Créer un environnement favorable aux entreprises étant l'une de nos priorités, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a toujours favorisé le rapprochement avec les acteurs politiques et institutionnels locaux, dans le but de soutenir l'artisanat local.

L'économie de proximité constitue en effet un enjeu majeur pour le développement local et la richesse de nos territoires. Nos entreprises artisanales doivent savoir qu'elles peuvent compter sur notre organisme pour interagir avec les collectivités et représenter leurs intérêts, d'autant plus dans ce contexte spécifique de crise sanitaire.

Aussi, durant cette période, nous avons renforcé notre communication avec les acteurs locaux dont les Etablissements publics de coopération intercommunale, et notre offre s'est adaptée à leurs besoins :

- Accompagnement dans la mise en œuvre des

mesures de soutien aux entreprises et, notamment, dans l'ingénierie nécessaire à la participation au fonds de soutien complémentaire de la Région Bourgogne Franche-Comté (identification des entreprises potentiellement bénéficiaires, accompagnement à la demande, études...) ;

- Etablissement d'une note de conjoncture du territoire, sur la base d'un diagnostic local, permettant de formaliser un plan de sauvegarde des entreprises pour la reprise ;
- Aides aux entreprises à la mise en œuvre des bonnes pratiques permettant à certaines structures de reprendre une activité ;
- Accompagnement au diagnostic permettant de délivrer les dérogations à l'ouverture des marchés ou autres points de vente éphémères ;
- Mise à disposition d'un outil d'identification des entreprises ouvertes, partager ou enrichir les initiatives de valorisation locales et recenser les entreprises susceptibles de proposer des livraisons ...

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a participé à la mise en place de plusieurs plateformes

Plateforme « Teekers » en partenariat avec le Grand Besançon Métropole.



Face à la situation actuelle, il est indispensable de s'adapter et de s'équiper de moyens innovants et efficaces pour proposer une

vraie alternative aux vieux modèles de consommation. Aussi la Chambre de Métiers et de l'Artisanat soutient la plateforme Teekers, spécialisée dans le commerce et le service de proximité du Grand Besançon Métropole.

Nous proposons aux entreprises artisanales de créer leur boutique en ligne sur Teekers, simplement,

rapidement pour présenter et vendre leurs produits et services, avec retrait des achats en magasin, en Drive et même en livraison gratuite chez leurs clients.

www.teekers.fr

Plateforme de bonnes pratiques



Dans le cadre du partenariat Territoires d'Industrie, une base de données de bonnes pratiques a été créée. Il s'agit d'informations échangées entre entreprises sous-traitantes de l'industrie sur les conditions de sécurité et de retour au poste pour les salariés. L'objectif est de faire gagner du temps à ceux qui se posent la même question et

de partager de l'information.

www.territoiredindustrie-neversvaldeloire.fr

Plateforme de référencement

Afin de donner de la visibilité aux consommateurs sur les entreprises ouvertes dans la Nièvre, les entreprises pouvaient être référencées sur le site :

www.covid-jeconsomme58.fr

En partenariat avec Nevers Agglomération.



LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

AU SERVICE DES TERRITOIRES

CAMPAGNES D'AFFICHAGE

AU SERVICE DES TERRITOIRES

CAMPAGNES D'AFFICHAGE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Toujours dans l'objectif de soutenir et valoriser l'artisanat et le commerce de proximité, nous avons réalisé des campagnes d'affichage en partenariat avec le Grand Besançon (Doubs) la Communauté de l'Auxerrois (Yonne) et l'Intercommunalité du Territoire de Belfort (Territoire de Belfort).



PARTICIPATION AUX CELLULES DE VEILLES ÉCONOMIQUES

Dans ce contexte de crise la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a participé à des cellules de veille économique, dans tous les départements, en partenariat avec les intercommunalités et les Préfectures.

Cela nous a permis de faire remonter les problématiques rencontrées par les entreprises artisanales, de mettre en place les différents dispositifs d'aide et d'étudier la reprise de l'économie.

MANIFESTATIONS : FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Foire internationale et gastronomique de Dijon

Du vendredi 6 au dimanche 15 novembre

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accueillera les professionnels des métiers de bouche sur un stand qui leur sera dédié et qui leur permettra de se relayer le temps d'une ou de plusieurs journées, dans le hall gastronomie de la foire.

Cet événement est l'occasion de séduire un nouveau public et de tester des produits innovants.

Cette année l'invitée d'honneur est l'Irlande. Plusieurs nocturnes sont prévues : les 6, 7, 10, 13 et 14 novembre.

Contact : Stéphanie Lebreuil - 03 80 63 10 23
slebreuil@artisanat-bfc.fr



Talents d'Artisan

les 10 et 11 octobre à Belfort (90)

Un week-end qui met à l'honneur le savoir-faire artisanal made in Franche-Comté au centre de Congrès avec une trentaine d'exposants et partenaires venus de toute la région.

Combiné à la Foire aux Livres, le salon attire en moyenne 4000 visiteurs.

Vous souhaitez participer à la 19^e édition d'octobre 2020, contactez-nous :

Contact :
Frédérique Minadakis
03 84 57 30 42
fminadakis@artisanat-bfc.fr

Salon du Made in France

Du 6 au 8 novembre Porte de Versailles

Venez participer au plus grand rassemblement de consommateurs et producteurs «Made in France», la Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous propose d'être présent sur un salon très renommé, tout en réalisant un gain de temps grâce à la gestion de l'organisation par ses services en termes de logistique, d'aménagement du stand ou encore de communication à moindre coût.

Contacts :
Fabrice Lemoine : 03 80 63 01 22 - flemoine@artisanat-bfc.fr
Stéphane Vennet : 03 84 75 63 32 - svennet@artisanat-bfc.fr



Marché artisanal du Château de Maulnes

Les 19 et 20 septembre à Cruzy-le-Châtel (89)

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la CMA, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Yonne, organise un marché de l'Artisanat sur le site du Château de Maulnes à Cruzy-le-Châtel.

Lors de la première édition en 2019, 2 100 visiteurs étaient venus admirer le travail des 28 exposants présents.

Le marché concerne les métiers d'art identifiés comme tels dans la liste officielle des métiers d'art et les métiers de l'alimentaire (Ne pourront être admis que les participants inscrits au répertoire des métiers ou à titre exceptionnel sur décision de la CMA délégation Yonne)

Contact : Thierry Humblot - 03 86 42 05 89 -
thumblot@artisanat-bfc.fr

55^e Foire Régionale de Montbard

Du 3 au 6 septembre 2020, Le Stade Saint Roch

Comme chaque année la Foire Régionale de Montbard est l'événement de la rentrée incontournable de la Haute Côte-d'Or.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat dispose d'un « Pôle Artisans » pour mettre en avant le savoir-faire de sa région.

Artisans de Haute Côte-d'Or, venez exposer vos produits ou faire des démonstrations / animations sur le pôle ! Contactez-nous !

Contact :
Marie Berger
03 80 92 34 08
mberger@artisanat-bfc.fr

Marché Talents et Saveurs

Du 20 au 22 novembre à Besançon - Micropolis (25)

Le marché Talents et Saveurs met à l'honneur le savoir-faire local ! Et à l'approche de Noël, c'est l'occasion pour les quelques 15 000 visiteurs présents chaque année de trouver le cadeau idéal parmi les créations artisanales. Bijoux, sculptures, luminaires, gourmandises locales, ... Il y en a pour tous les goûts !

Pour cette nouvelle édition, la CMA sera présente pour mettre en lumière à la fois les artisans Répar'Acteurs, des Métiers de bouche et des Métiers d'Art. Près de 75 artisans seront attendus et des animations diverses rythmeront ces deux journées.

Pour participer, contactez Virginie Contoz au 03.81.21.35.20 - vcontoz@artisanat-bfc.fr

Week-end gourmand du Chat perché

Les 26 et 27 septembre, à Dole (39)

La 6^e édition du week-end gourmand du chat perché aura lieu en septembre prochain !

Avec près de 40 000 visiteurs lors de l'édition précédente, c'est le rendez-vous des fins gourmets et amateurs du « bien manger ».

Artisans de bouche, producteurs locaux, chefs étoilés et artistes en tout genre feront découvrir leur passion et leur savoir-faire, à travers les produits du terroir de Bourgogne Franche-Comté, mais aussi de saveurs venues d'ailleurs.



FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Foires et salons : de véritables outils de communication et de vente.

Gagnez en temps et en efficacité pour être présent dans des foires et salons à portées locale, régionale ou nationale. Sur de nombreuses manifestations, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise des espaces dédiés aux entreprises artisanales. Dans ce cadre elle met à votre disposition la logistique dédiée (stand, mobilier...) pour vous permettre :

- de valoriser vos savoir-faire et communiquer sur vos dernières innovations,
- faire la promotion de vos nouvelles offres et mieux connaître les besoins des consommateurs et ceux du marché.

Rendez-vous sur **artisanat-bfc.fr** pour bénéficier de l'appui logistique et de supports clés en main de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour vous faire connaître du grand public et capter de la clientèle dans les foires et salons.

> Rubrique Prestations > Développement commercial, foires, salons, export

**Pour participer, contactez :
Bruno Prost - 03 84 79 74 53
bprost@artisanat-bfc.fr**

CRISE COVID-19

NOS PARTENAIRES S'ENGAGENT AUPRÈS DES ARTISANS



MAAF PRO AU CÔTÉ DE SES SOCIÉTAIRES PROFESSIONNELS

- Espace client maaf.fr
- service.client@maaf.fr
- [Appli mobile MAAF Et Moi](#)

L'ensemble des décisions prises par MAAF PRO au bénéfice de ses sociétaires, depuis le début du confinement, représente plus de 220 millions d'euros. Aussi, pour accompagner la mise en œuvre de tous les dispositifs, les équipes de MAAF PRO sont, plus que jamais, à l'écoute de leurs assurés, pour les informer, les guider, les soutenir.

[Retour sur ces dispositifs.](#)

En plus de maintenir des garanties en cas de difficultés de paiement, MAAF PRO renforce le dispositif d'accompagnement de ses sociétaires professionnels, pour atténuer les effets de la crise qu'ils traversent avec deux mesures importantes :

- l'exonération de deux mois de cotisation Multirisque Professionnelle pour les clients dont l'activité a été interrompue du fait des arrêtés des 14 et 15 mars 2020.

- la mise en place d'un fonds d'aide dédié aux professionnels assurés MAAF PRO en difficulté économique suite à la baisse ou à l'arrêt de leur activité.

Par ailleurs, MAAF PRO indemnise, conformément à ses garanties contractuelles, les pertes d'exploitation sans dommages pour les professionnels de la restauration. Cette garantie concerne les professionnels éligibles, à savoir les restaurateurs dont les locaux ont fait l'objet d'une impossibilité d'accès du fait des arrêtés des 14 et 15 mars 2020 pris par les Pouvoirs Publics.

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Convention Territoires d'Industrie Nevers Val de Loire (58)



L'initiative regroupe six territoires : Nevers Agglomération, les communautés de communes Sud Nivernais, Loire et Allier, Les Bertranges, Loire Vignobles et Nohain et la commune de Cercy-La-Tour.

L'objectif de la démarche est de redonner un nouvel essor au secteur industriel. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est associée au projet pour accompagner les artisans producteurs

industriels (environ 200 entreprises).

Nous leur proposons :

- un Diagnostic Global de leur entreprise (trouver les forces et les faiblesses pour vous aider dans votre développement)
- une Visite Energie (pour maîtriser vos consommations énergétiques et trouver des solutions pour diminuer vos factures d'énergies)
- un Diagnostic des Emplois et des Compétences (GPEC) adapté à votre entreprise sur les métiers et compétences détenues par vos salariés qui vous permettra de prévoir les évolutions des emplois, des compétences et renforcer vos performances.
- une Aide au Recrutement (réalisation de fiche de poste, diffusion de l'offre et sélection des candidats avec suivi après recrutement)

Contacts:

Diagnostic et Visite énergie : M. Le Pommelec - 03.86.71.80.75
mlepommelec@artisanat-bourgogne.fr

Emploi : K. Clement - 03.86.71.80.69 - kclement@artisanat-bfc.fr

Application «Balade en Bourgogne» (21)

Combiner tourisme et artisanat, c'est le pari réussi de la Côte-d'Or ! Depuis décembre 2017, un circuit permettant de faire découvrir les artisans des métiers d'art et de l'alimentation labellisés «Excellence Artisanale» sur Dijon a été intégré à l'application « Balades Bourgogne », développée par Côte-d'Or Tourisme. Balade Bourgogne regroupe 10 entreprises artisanales dont 5 dans les métiers de bouche et 5 dans les métiers d'art.

(L'application est à télécharger gratuitement sur Appstore et Google Play)



Mise en place du label «Artisan du Tourisme» (89)

La CMAR BFC, le Conseil Départemental de l'Yonne et l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne ont décidé de mettre en place le Label "Artisan du Tourisme" dont le but est de promouvoir l'artisanat et le savoir-faire de l'Yonne auprès de la clientèle touristique.

À travers ce dispositif, trois objectifs principaux :

- mettre en lumière les atouts des artisans de proximité,
- séduire la clientèle touristique,
- faire découvrir l'Yonne grâce au savoir-faire et au "savoir recevoir" des entreprises

Le label « Artisan du Tourisme » a pour but de promouvoir les artisans des secteurs des métiers d'art et de l'alimentaire qui ont à cœur de proposer des produits de qualité. Il permet d'augmenter la visibilité afin de capter une nouvelle clientèle, de bénéficier d'une communication adaptée, d'intégrer un réseau d'artisans de qualité et de devenir un ambassadeur du savoir-faire icaunais.

Pour connaître la démarche à suivre, contactez-nous :

Contacts Thierry Humblot : 03 86 42 05 89

Forum sur la création d'entreprise Bethoncourt (25): de belles retombées

Lors du forum sur la création d'entreprise qui se déroulait à Bethoncourt le 13 février dernier, plus de 50 personnes sont venues rencontrer les 27 professionnels regroupés pour répondre à leurs questions. Ce forum a été mis en place et porté par la CMA dans le cadre de la Fabrique à Entreprendre de l'Aire Urbaine Belfort Montbéliard.

Un accompagnement pour les artisans de la Production en Franche-Comté

Vous êtes artisan de la production, la CMA, avec le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté, vous propose un rendez-vous en entreprise. Cela permettra de faire un point de la situation de votre entreprise et de définir les pistes d'amélioration possibles selon les priorités et opportunités ou tout simplement d'échanger sur les projets de développement à venir. Les informations ainsi collectées vous sont transmises sous forme de schéma vous permettant de suivre l'évolution de votre entreprise avec pour objectif d'entrer dans une démarche d'amélioration et ainsi de conforter votre positionnement dans le secteur régional.

Contact : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs - 03 39 21 22 23



Prix des Métiers d'Art 2020

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté organise les Prix des Métiers d'Art départementaux et régional. Les métiers habilités à concourir en 2020 sont les métiers de la tradition-fabrication d'exception.

Sont considérées comme appartenant au secteur des métiers de la tradition - fabrication d'exception, les professions qui consacrent toute ou partie de leur activité à la réalisation d'objets d'art traditionnels de qualité d'exception, en petite et moyenne série et selon le respect des matériaux et des techniques traditionnelles pour réaliser des oeuvres traditionnelles et/ou d'exception.

Pour participer aux prix départementaux, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 30 septembre, le dossier de candidature type dûment complété.

Pour en savoir plus, contactez la CMA la plus proche de chez vous.

Journées Européennes des Métiers d'Art - JEMA

Suite aux mesures exceptionnelles relatives à la crise sanitaire annoncées par le gouvernement, les Journées Européennes des Métiers d'Art 2020 ont dû être annulées.

Nous sommes d'ores et déjà à pied d'oeuvre pour organiser l'édition 2021 qui se déroulera du 6 au 11 avril.

Les JEMA, ce sont des expositions et des portes ouvertes organisées en Bourgogne France-Comté et partout en France. Un événement incontournable pour vous faire connaître de milliers de visiteurs.

Ces manifestations représentent :

- la participation à un événement exceptionnel consacré au secteur,
- une opportunité de se faire connaître du public et de futurs clients et prescripteurs,
- la possibilité de déclencher des opportunités d'affaires,
- l'occasion d'améliorer sa visibilité grâce à la communication mise en oeuvre, d'échanger et de partager avec les visiteurs.



Retrouvez tous
les contacts de la CMA
en page 3

Rendez-vous lors de la prochaine édition !

06 au 11 avril 2021

CRISE COVID-19

NOS PARTENAIRES S'ENGAGENT AUPRÈS DES ARTISANS



bpbfc.banquepopulaire.fr

LA BANQUE POPULAIRE MOBILISÉE POUR LA REPRISE ECONOMIQUE DE SON TERRITOIRE

Entre le report des échéances des crédits de ses clients professionnels ou le Prêt Garanti par l'État, la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté (BPBFC) assure un accompagnement sur mesure de plus d'un milliard d'euros. Ses conseillers et tous ses experts sont engagés, aux côtés de leurs clients et de tous les acteurs de la vie économique de la région pour une reprise dans les meilleures conditions.

La BPBFC a été la 1^{ère} banque à avoir mis en place le **Prêt Garanti par l'Etat** en accordant son 1^{er} prêt le 26 mars dernier. Au 25 juin, 6 800 dossiers ont été accordés soit un volume de 750 M€ de prêt en 12 semaines. Au total, c'est 1 entreprise sur 4 qui a pu bénéficier du PGE. Les clients professionnels et entreprises bénéficient ainsi d'un programme d'accompagnement sur mesure évalué à plus d'un milliard d'euros, pour notre seule banque. A ce montant s'ajoutent 250 M€ d'échéances reportées depuis le début de la crise pour 20 000 clients.

Attentive aux situations individuelles de chacun de ses clients, la BPBFC, lance **un plan de soutien aux étudiants et apprentis** pour les aider financièrement à traverser cette période de crise, notamment avec la mise en place du Prêt à Taux 0. Aujourd'hui, 100% des agences sont ouvertes et les équipes Gestion Privée et Entreprises sont également toutes mobilisées. La BPBFC propose également **des services de e-commerce** comme des webinaires, conférences ou encore PayPlug (solution de paiement qui permet aux e-commerçants d'encaisser des paiements par carte bancaire sur leur site e-commerce).

STAGE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Vous formez ou allez former un apprenti ? Vous souhaitez savoir comment suivre sa progression, le motiver, être à l'aise dans votre rôle de tuteur et échanger avec d'autres maîtres d'apprentissage ?

Programme :

Déployée sur 2 jours complets, cette formation vous permettra de voir l'aspect réglementaire et psychopédagogique de votre mission, pour accompagner au mieux votre apprenti et en faire un professionnel qualifié.

► Journée 1

Rappel réglementaire et législatif, recruter l'apprenant, définir son rôle et ses responsabilités, repérer les objectifs de formation...

► Journée 2

Accueillir l'apprenant, organiser, préparer et guider les activités, repérer les progrès et les difficultés, évaluer la progression...

Retrouvez les **dates et lieux** des prochaines formations près de chez vous sur la plateforme :



www.artisanat-bfc.fr

Votre  disponible quand vous l'êtes !

Côte d'Or

03 80 63 10 22

formation-s21@artisanat-bfc.fr

Doubs

03 39 21 22 23

formation25@artisanat-bfc.fr

Haute-Saône

03 39 21 22 23

formation70@artisanat-bfc.fr

Jura

03 39 21 22 23

formation39@artisanat-bfc.fr

Nièvre

03 86 71 80 65

formation-s58@artisanat-bfc.fr

Saône-et-Loire

03 85 41 40 15

formation-s71@artisanat-bfc.fr

Territoire de Belfort

03 39 21 22 23

formation90@artisanat-bfc.fr

Yonne

03 86 42 05 92

formation-s89@artisanat-bfc.fr

Avec votre apprenti, occupez-vous de l'essentiel, nous nous chargeons du reste !



Sécurité juridique

Gain de temps

Accompagnement sur toute la durée de l'apprentissage



Avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, bénéficiez d'une aide complète pour l'établissement du contrat d'apprentissage (conseil, réunion des pièces administratives, saisie, signature des parties, dépôt à l'OPCO...) et d'un suivi en cas de besoin (avenant, médiation, rupture...)

Contactez votre CMA la plus proche, ou rendez-vous sur la plateforme numérique : artisanat-bfc.fr

Tarif de la prestation : 70€

INITIATIVES DE NOS CFA PENDANT LA CRISE

Confiné : OUI mais pas sans créativité !

Si le confinement s'est avéré être un vrai challenge pour l'apprentissage, nos CFA l'ont relevé avec brio. Pas question d'une année sacrifiée ! La mise en place d'outils pédagogiques, la motivation des apprentis et l'implication sans faille des équipes pédagogiques et administratives ont montré que même quand tout s'arrête, il existe toujours des solutions.

Après un temps d'adaptation aussi bien pour les professeurs que pour les apprentis, l'enseignement a pu être maintenu grâce au téléapprentissage. Des cours, pratiques et théoriques, organisés en visioconférence ont permis aux apprentis de ne pas perdre le fil et de rassurer les maîtres d'apprentissage sur

le professionnalisme de nos établissements. En l'absence de journées portes ouvertes, les CFA ont ouvert les pré-inscriptions directement sur leur site web respectif, les jeunes intéressés par l'apprentissage sont invités à se connecter pour faire part de leurs souhaits.

Vous avez envie de former et de transmettre votre savoir-faire ?

Vous désirez en savoir plus et connaître le coût d'un apprenti ?

Le service apprentissage et emploi de votre chambre de métiers est à votre disposition !

Faites nous connaître vos besoins en matière d'apprentis et de salariés. Cette année un questionnaire en ligne remplace la traditionnelle version papier. Connectez vous sur la page <https://urlz.fr/dnyf> ou contactez votre conseiller apprentissage.

Toujours mobilisées, les équipes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sont à votre service !



Mobilisation solidaire de nos équipes

Les équipes pédagogiques de Gevingey et de Vesoul se sont aussi distinguées par une action solidaire dont la presse s'est fait l'écho, avec la fabrication de viennoiseries sucrées et salées à destination des soignants et autres personnels mobilisés pendant la crise.



« JE STAGE »

Accueillez un jeune en stage !

Les stages découverte permettent aux collégiens (dès la 4^e), lycéens et étudiants d'expérimenter la vie en entreprise artisanale en réalisant un stage de 5 jours, durant les vacances scolaires, chez un artisan du territoire. Et ce, à chaque période de vacances scolaires (6 fois par an). La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est l'interlocuteur unique et incontournable des entreprises artisanales : elle relaie leurs offres de stage, établit la convention de stage et s'assure du bon déroulement de celui-ci.

PAVA

Prestation d'Accompagnement Vers l'Apprentissage

La CMA a été choisie par l'AGEFIPH pour mettre en place le PAVA. La CMA accompagne les jeunes en situation de handicap dès leur entrée dans le dispositif, jusqu'à la recherche d'un contrat d'apprentissage. En passant par l'identification et la validation du projet professionnel et de formation du jeune par la voie de l'apprentissage, puis par l'établissement d'un plan d'action visant l'accès à un contrat d'apprentissage (ou une réorientation vers un dispositif adapté). Un suivi pendant le contrat et la sécurisation du parcours est mis en place, via des réunions de démarrage et des bilans.

DONNER DE L'ÉLAN AUX COMMERCES



QUI REDÉMARRENT.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



05/2020 - H39113 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images. 26 101



LAETITIA DEVAUX

ENTREPRISE D-CLICK STUDIO, À DIJON

Laetitia DEVAUX, photographe professionnelle mode, cosmétique et publicité pour les entreprises a créé l'entreprise *D-Click Studio* à Dijon, en 2018. Retour sur le parcours original d'une jeune femme dynamique, ambitieuse et pétillante.

D-CLICK STUDIO

📍 23 bd Thiers, à DIJON

✉ ldclickstudio@gmail.com

🌐 www.d-clickstudio.com

📱 @dclickstudiophotographe

📷 d_click_studio

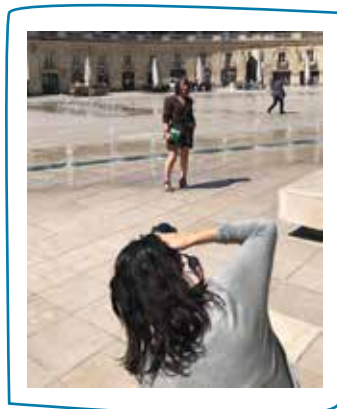
Après quinze ans de mannequinat professionnel à Paris, Laetitia a voulu changer de vie et retrouver des valeurs plus authentiques dans son quotidien professionnel. Elle est revenue en Bourgogne, sa région d'origine, en tant que commerciale au sein du groupe Pierre Fabre Médicament, à Dijon.

Cinq ans plus tard, Laetitia a un « déclic » : elle décide de faire de sa passion, son métier. En mai 2018, elle lance D-Click Studio en mettant son expertise de photographe au service des entreprises principalement mais aussi des particuliers dans des projets, toujours en lien avec le volet professionnel. Laetitia a été accompagnée par Alixio Mobilité (spécialisé dans le conseil en entreprise) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), pour dresser son business plan, étudier le marché, les concurrents, analyser les opportunités, construire ses grilles tarifaires, réfléchir à son identité graphique, etc.

Particulièrement impliquée dans chacun de ses shootings, Laetitia incarne chaque marque pour laquelle elle travaille. Elle s'imprègne d'un cahier des charges minutieux et compose les scènes avec bienveillance et professionnalisme. En 2 ans d'existence, D-Click Studio a déjà travaillé avec 8 marques de cosmétiques, 4 marques de mode et 7 marques de publicité ! Laetitia réalise aussi des « Books Agence » pour des futurs mannequins ou des particuliers (comédiens, artistes, sportifs, ...) et propose des « Tests Agence » pour les personnes qui souhaitent postuler dans des agences. Pour les Salons du Mariage, Laetitia constitue les équipes et s'occupe des défilés (Vesoul en 2019). Elle organise d'autres défilés dans la Région, est également la photographe France pour le comité Reines de Cœur et a reçu le « Wedding Awards 2020 » qui classe D-Click Studio parmi les entreprises plus recommandées et les mieux notées par les couples de Mariages.net.

UN MOMENT « SANS APPAREIL PHOTO DANS LES MAINS »

Ne pouvant être au contact du public pendant la crise de la Covid-19, Laetitia a mis à profit cette période pour travailler son contenu sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn), se former sur de nouveaux logiciels et travailler sur ses axes futurs. Elle a aussi réalisé des interviews professionnelles avec le réseau Elle-s à Dijon dont elle fait partie ou Metiway par exemple. Elle a aussi réalisé des lives Facebook et Instagram, pour garder du lien social.



« JE PRENDS LA VIE COMME ELLE VIENT, MAIS JE SAIS OÙ JE VAIS ! »

Pour l'avenir, Laetitia compte proposer un volet de formations photos avec des contenus originaux, qu'elle garde secret. Elle souhaite aussi développer son marché de bornes à selfies « D-Click Booth » à destination des entreprises pour les événements, animations commerciales, lancement de marques, nouveaux produits, séminaires, etc. Affaire à suivre ...!

AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Laetitia a suivi le Stage Préalable à l'Installation (SPI) dispensé dans les locaux de la CMA pour la création de D-Click Studio.

Régulièrement, elle participe aux « Petits Déjeuner au Féminin », des moments d'échange entre femmes dirigeantes d'entreprises artisanales. Lors de la Semaine de la Création Reprise d'Entreprise en novembre 2019, elle est aussi intervenue pour expliquer son parcours aux visiteurs.

L'année dernière, Laetitia a gagné le prix « Trophées du Numérique 2019 » grâce à sa borne à selfies « D-Click Booth ».



MARC VERDANT

■ PÂTISSERIE - CHOCOLATERIE

Passionné par la pâtisserie et le chocolat, Marc VERDANT l'est également par la gestion d'entreprise. Depuis l'ouverture de sa première boutique en 2004, il ne cesse d'imaginer de nouvelles créations, de transmettre son savoir-faire mais aussi d'entreprendre de nouveaux projets ! Portrait.

PROCHAINEMENT

► JUILLET 2020

Ouverture d'un nouveau magasin à Arbois, avec près de 70 places assises.

► SEPTEMBRE 2020

Ouverture d'un second établissement à Pontarlier, zone des Gravilliers. 900 m² avec un magasin, un salon de thé et un nouveau laboratoire.



© CMAR BFC

Avec le temps, Marc Verdant pâtissier - chocolatier est aussi devenu un chef d'entreprise hors pair.

📍 Pontarlier - Avanne-Aveney - Bonnevaux

📱 Marc Verdant - Pâtissier, chocolatier

✉ contact@marcverdant.com

ET PENDANT LA CRISE ?

Les magasins Marc Verdant sont restés ouverts durant toute la crise de la Covid-19 notamment pour leur activité de boulangerie. D'autres activités comme l'activité de vente aux professionnels a été complètement arrêtée.

Marc Verdant souligne le «surenchérissement des mesures barrières» qui ont été compliquées à mettre en place dans ses magasins. Notamment car, au départ, il était très compliqué de trouver des protections.

Après des débuts en formation cuisine, Marc Verdant s'oriente très rapidement dans la pâtisserie et le chocolat. Il se forme, acquiert de l'expérience en France, en Suisse, auprès de Meilleurs Ouvriers de France comme Patrick Chevallot, puis il accède progressivement à des postes à responsabilités.

En 2004, il a l'opportunité de se lancer dans sa propre aventure, et saute le pas ! Il reprend alors une boulangerie à Pontarlier pour en faire sa toute première pâtisserie - chocolaterie.

En 2012, il s'agrandit avec une nouvelle boutique à Avanne-Aveney, près de Besançon.

Puis en 2013, il installe son propre laboratoire à Bonnevaux.

Aussi, il obtient le titre de Maître Artisan en 2018, et est récompensé de deux Awards et de deux Tablettes d'Or par le guide des Croqueurs de chocolat. Des titres qui «récompensent surtout le travail de l'équipe» d'après lui.

En effet, bien occupé par la gestion de ses établissements, Marc Verdant travaille aujourd'hui en équipe avec sa femme, Delphine Verdant. Elle s'occupe davantage de la partie chocolaterie, lui, du côté pâtisserie. «Savoir déléguer c'est la base ! Aujourd'hui, le management, les ressources humaines, trouver les bonnes personnes, c'est important ! »

TRANSMETTRE, COMME ON LUI A TRANSMIS

L'apprentissage et la transmission sont essentiels pour Marc Verdant.

Il est moins en production, certes, mais il y retourne régulièrement parce qu'il tient à «pousser les jeunes à aller dans la création ! ».

Pour cela, il aime les mettre au défi face à des exercices où chacun, encadré par ses impératifs, peut libérer sa créativité. Il organise également des formations internes encadrées par des personnalités du métier telles que Jonathan Mougel (MOF Pâtissier) ou, prochainement, Christophe Domange (Champion du Monde de Glaceries). Dans un autre registre, Delphine Verdant convie ses salariés à suivre des formations organisées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et aux thématiques diverses (management, hygiène,...).

Pour Marc Verdant, il faut mettre davantage en lumière les métiers de l'apprentissage et les perspectives d'avenir : « Quel diplôme aujourd'hui est remis par le Président de la République ? », en référence au titre MOF remis par le Chef d'Etat.



© Marc Verdant

...ET SI DEMAIN C'ÉTAIT VOUS !

Trophées de l'artisanat en Côte-d'Or

Chaque année, les Trophées de l'Artisanat mettent en valeur les métiers à travers des parcours exceptionnels.

Ces Trophées favorisent une interaction entre les jeunes apprentis et professionnels du secteur et portent haut les valeurs de l'Artisanat :

Professionnels confirmés mais aussi nouveaux artisans talentueux, faites-vous connaître de nos services.

Trophée des entreprises en Côte-d'Or

Le Bien Public en étroite collaboration avec ORCOM et EDF Entreprises et avec le soutien de partenaires économiques majeurs de la Côte-d'Or, organise la sixième édition des Trophées des Entreprises de Côte-d'Or, le lundi 23 novembre 2020 au Palais des Congrès de Dijon.

Au total 13 entreprises (PME) issues de la Côte-d'Or seront récompensées dans une logique de valorisation du tissu économique local.

Valoriser le savoir-faire artisanal des métiers de bouche tout en favorisant la prévention santé par l'alimentation, c'est l'objectif que s'est assignée MAAF Pro. Comment ? En organisant chaque année depuis 2003, avec le concours de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Prix Goût et Santé des Artisans. Ce prix, tel un label d'excellence, est susceptible de récompenser tout artisan qui souhaite proposer une recette alliant plaisir gustatif et équilibre alimentaire – élaborée par lui-même ou l'un de ses salariés.



**Inscription sur
www.prix-gout-sante.fr**

Star et Métiers : Vous êtes audacieux et innovant, tentez votre chance et valorisez votre entreprise !

Le prix Stars & Métiers valorise le dynamisme des artisans, promoteurs de la première entreprise de France.

Du prix départemental jusqu'au prix national, franchissez les étapes ! Chaque année, de nombreux artisans de la région en collaboration avec leur CMA et la Banque Populaire montent un dossier. Les artisans primés sont récompensés lors d'une soirée : remise d'un diplôme et d'un trophée, d'un film reportage de promotion de leur entreprise, ainsi qu'un chèque voyage offert. Les dossiers des meilleurs artisans concourent ensuite au niveau national.

Pour constituer votre dossier, contactez le service économique de votre CMA.



CRISE COVID-19

NOS PARTENAIRES S'ENGAGENT AUPRÈS DES ARTISANS

DONNER DE L'ÉLAN AUX PROFESSIONNELS QUI REDÉMARRENT.



NOUS SOMMES MOBILISÉS CHAQUE JOUR POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS IMPACTÉS PAR CETTE CRISE. PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT, REPORT D'ÉCHÉANCE, ... NOUS METTONS EN PLACE LES MESURES NÉCESSAIRES ET RECHERCHONS AVEC EUX LES SOLUTIONS ADAPTÉES À LEUR SITUATION.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



DOMINIQUE ANRACT

Président de la Confédération Nationale de la Boulangerie Pâtisserie Française



► Les initiatives du gouvernement en faveur de l'apprentissage ?

« Bâtir une nouvelle donne pour sauver l'emploi » : tel est l'objectif du gouvernement. Ce plan de relance met l'accent sur les incitations à l'embauche ce qui va dans le bon sens surtout la revalorisation de l'aide unique qui permettra à nos boulangers-pâtisseries de maintenir le flot d'apprentis [...] Ces mesures sont de bonne augure [...] En ce qui concerne notre branche, nous sommes les premiers recruteurs d'apprentis en France avec environ 28 000 apprentis [...].

► Les mesures du gouvernement pour la reprise de l'activité économique ?

Le gouvernement n'a pas arrêté de soutenir l'économie [...] cela a créé les conditions de maintien de l'emploi même si des licenciements seront inévitables [...] La Banque centrale remplit son rôle, celle qu'elle aurait dû jouer depuis de nombreuses années [...]. En tout cas, nous sommes une profession qui souffre et la Confédération et les fédérations sont pleinement mobilisées auprès des pouvoirs publics, avec l'aide de la CRMA et des CMA, de la CGAD et de l'U2P, pour que nos artisans boulangers-pâtisseries puissent faire face à une situation délicate voire très difficile pour certains.

► Le rôle des artisans boulangers pendant la crise de la COVID ?

Les boulangers se sont engagés sans compter, ont affronté le risque, adapté leur boutique aux nouvelles normes, et travaillé encore plus dur pour pallier un manque de personnel [...]. Nous sommes intervenus auprès des ministères en matière d'application des arrêtés de fermeture hebdomadaire. Egalement les interventions auprès des banques pour aider les boulangers non éligibles aux prêts garantis par l'Etat (PGE) [...]. Bien que la plupart des boulangeries soit restée ouverte, avec courage, pendant toute la pandémie, c'est une reprise en demi-teinte qui s'annonce. Le confinement a provoqué une chute de 30 à 50 % de nos chiffres d'affaires, particulièrement en snacking et pâtisseries.

► La nouvelle marque « Boulanger de France » ?

La Confédération a mis en œuvre une Charte de Qualité, avec un seul but : qu'elle devienne le code de référence de la profession [...]. La marque « Boulanger de France » a été lancée en janvier dernier, lors du salon Européen [...]. Ce qui différencie un artisan « Boulanger de France », c'est le respect des exigences de la marque, c'est un artisan fier de fabriquer ses pains, sa viennoiserie, ses pâtisseries, sa restauration boulangère [...] Elle est en adéquation avec les nouveaux modes de consommation et les attentes de plus en plus pointues des consommateurs : transparence des savoir-faire de fabrication, ingrédients, composants et allergènes, bien-être, etc.

Retrouvez l'interview entière sur : www.artisanat-bfc.fr

CRISE COVID-19 : L'U2P SOUTIENT LES ARTISANS



Depuis le début de cette crise inédite et d'une ampleur sans précédent, l'accompagnement et l'appui aux entreprises de proximité furent au cœur de l'action de l'U2P.

C'est donc guidée par ce fil conducteur que l'U2P a déployé plusieurs dispositifs de soutien auprès des chefs d'entreprises : **information** en temps réel sur toutes les mesures d'aide via l'ensemble des supports (application mobile, site internet, réseau social), **commande** de matériels de protection sanitaire grâce à la plateforme d'achats **Proxiprotection**, ou encore **accompagnement psychologique** des chefs d'entreprise par la mise en place d'une cellule d'écoute et d'un numéro vert en partenariat avec l'UNAPL.

L'action de l'U2P, c'est aussi préparer l'avenir et la relance : le plan « **Pour une relance durable de l'économie de proximité** », proposé par l'U2P identifie **14 grandes priorités** et formule des **propositions complémentaires**, conditions à la réussite d'une véritable relance de l'activité économique.

Dernière minute

La nomination d'Alain Griset, Président de l'U2P, comme ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des PME constitue la pleine reconnaissance de l'économie de proximité. Cette nomination est historique, et montre que les pouvoirs publics ont enfin pris conscience de l'importance des entreprises de proximité et des travailleurs indépendants pour la vitalité économique du pays, et de la nécessité de favoriser leur développement pour bâtir une reprise durable et lutter contre les fractures sociales et territoriales.





PARIEZ SUR L'AVENIR

AVEC LES FORMATIONS DIPLÔMANTES DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Vous êtes **chef d'entreprise** et vous souhaitez enrichir vos compétences ou celles de vos **collaborateurs**.

Vous êtes **conjoint collaborateur** et vous souhaitez développer davantage votre expertise au service de l'entreprise.

Nos formations diplômantes sont faites pour vous !

► FORMATION ASCA

Assistant de Comptabilité et d'Administration

(titre de niveau IV)

Pour assurer les tâches de secrétariat et de comptabilité.

► FORMATION ADEA

Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale

(titre de niveau IV)

Pour collaborer efficacement avec le dirigeant et comprendre les rouages de l'entreprise (administratifs, comptables, juridiques, commerciaux et sociaux).

► FORMATION BM

Brevet de Maîtrise

(titre national de niveau III)

Pour allier compétence métier et direction d'entreprise artisanale. Pour les chefs d'entreprise, le Brevet de Maîtrise donne accès au titre de Maître Artisan.

► FORMATION TEPE

Titre Entrepreneur de Petite Entreprise

(titre national de niveau III)

Pour donner vie à vos projets de développement et les piloter de A à Z.

► FORMATION 2EA

Encadrant de l'Entreprise Artisanale

(titre de niveau IV)

Pour acquérir les compétences nécessaires pour gérer au mieux une entreprise et manager le personnel.



21 Odile BELLIER
03 80 63 10 21
obellier@artisanat-bfc.fr

25 Corinne COMMUNOD
03 81 21 35 06
formation25@artisanat-bfc.fr

39 Sylvie MERLET
03 84 35 87 14
smerlet@artisanat-bfc.fr

58 Élodie PEREZ
03 86 71 80 65
eperez@artisanat-bfc.fr

70 Karine BAUDIN
03 84 76 93 76
formation70@artisanat-bfc.fr

71 Patricia MIAGAT
03 85 41 40 15
pmiagat@artisanat-bfc.fr

89 Claudette VILAIN
03 86 42 05 92
cvilain@artisanat-bfc.fr

90 Sandrine GUIBERT
03 63 78 22 63
sguibert@artisanat-bfc.fr

NOUVEAUX DIRIGEANTS

Un pack conçu pour les nouveaux chefs d'entreprise



Pack Commercial

► 2 jours

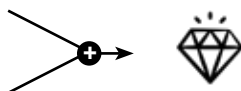
Trouver ses premiers clients, vendre ses produits ou services, booster son entreprise via le web.



Pack Gestion

► 3 jours

Financer son entreprise, trouver son statut et des aides, calculer ses gains, gérer et organiser son entreprise au quotidien.



Pack Premium

► 5 jours

Chaque projet est unique et doit bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Dans ce sens, la CMA propose une offre de formation constituée de packs, pour répondre aux contraintes et aux besoins « à la carte » des artisans qui viennent de créer leur entreprise. Les packs se réalisent en présentiel ou à distance.

ANCIENS STAGIAIRES

Stage Tremplin, Élan, Expert ou formation TEPE

Gardez le contact !

Entretenir et développer son réseau : un atout différenciateur.

Les anciens stagiaires à la création se réunissent plusieurs fois par an pour échanger, apprendre et réseauter, à l'image des d'Arti'Clubs départementaux. Ces réunions permettent à chacun de mieux se connaître, à travers des moments thématiques et conviviaux organisés par les conseillers de la CMA.



➡ A Nevers, le stage « Tremplin » fête ses 10 ans !



Faire le point avec un expert

Une heure d'entretien pour visualiser vos garanties actuelles

Se poser les bonnes questions

En cas d'arrêt de travail

- Suis-je couvert ?
- Pour quel niveau de prestation ?
- À partir de combien de jours d'arrêt ?

Revenus à la retraite

- Quel sera le montant de ma retraite ?
- Est-ce suffisant pour maintenir mon niveau de vie à la retraite ?

Pour l'avenir de mes proches

- Quelle est la protection actuelle et future de mon conjoint ?
- Quelles dispositions prendre dès à présent ?

L'audit de protection sociale

Une étude 100 % personnalisée pour obtenir les réponses précises à vos questions d'avenir, anticiper les risques et mettre en place des solutions pour optimiser votre protection.

Pour vous, professionnel indépendant

Pour bénéficier de votre étude réalisée avec un expert de la protection sociale, il vous suffit d'adresser un mail à : elodie.mary@ag2rlamondiale.fr pour les départements du 21, 71, 58 et 89 ou à : gregory.debut@ag2rlamondiale.fr pour les départements du 25, 39 et 70.



La représentation graphique simple et claire du logiciel unique d'AG2R LA MONDIALE permet de visualiser en un coup d'œil l'ensemble de votre protection sociale.

www.ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main sur demain

Prévoyance
Santé
Épargne
Retraite

FORMATION

Tout au long de l'année votre CMA vous aide à progresser



Zoom sur 3 thématiques conçues pour vous :

Web numérique

RGPD - Protection des données personnelles
Soyez en conformité avec le règlement

Création de site internet Niveau 1
Devenez autonome en créant votre site internet

Création d'un site internet marchand
Vendez vos produits en ligne et développez votre chiffre d'affaires

Référencer votre site internet
Apparaîtrez en haut dans les moteurs de recherche

Découvrir les réseaux sociaux
Exploitez les outils pour développer votre activité

Booster ses ventes avec de la publicité sur Facebook & Google
Insérez votre publicité grâce à Google, Facebook Ads et Google my business

Commerciale

Stratégie commerciale : faire connaître son entreprise
Renforcez votre visibilité et valorisez votre entreprise
Comprendre les actions de communication et les mener à bien

Mieux vendre mes prestations et produits
Développez votre activité en optimisant votre relation

Prospecter, fidéliser
Développez votre capacité de persuasion pour vendre plus

Exposer à un salon professionnel
Gagnez en aisance et optimisez ces périodes importantes pour le développement de votre entreprise

Vendre + Développer ma stratégie
Apprendre les fondamentaux de la vente

Faire le point sur ma démarche commerciale
Analysez et réajustez votre stratégie commerciale

...et beaucoup d'autres formations !

Comptabilité & finances

Piloter votre entreprise
Réussissez votre développement d'entreprise

Débuter en comptabilité
Gagnez en autonomie et en confiance

Bien gérer son entreprise
Comprendre les mécanismes de la comptabilité dans l'entreprise artisanale

Comprendre le bilan et le compte de résultat
Pour gérer et développer votre affaire dans des bonnes conditions

Analyser les chiffres clés et calculer votre seuil de rentabilité
Créez les tableaux de bord pour gérer votre entreprise en confiance

Définir vos coûts de revient
Gagnez en confiance pour gérer au quotidien avec sérénité

Micro entrepreneur : comprendre et gérer la rentabilité de mon entreprise
Analysez votre développement d'entreprise

Web, juridique, management, comptabilité & finances, comptabilité informatisée, langues, commercial, prévention et sécurité, divers et développement personnel, spécifique micro entreprise, formation technique secteur de la propreté, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences,...

Retrouvez toutes nos offres de formation sur

www.artisanat-bfc.fr

Votre CMA disponible quand vous l'êtes !

RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

MAPRIMERENOV'

Lancée le 1er janvier 2020, MaPrimeRenov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat « Habiter mieux agilité ». La mise en place de ce nouveau dispositif s'échelonne jusqu'en 2021. N'hésitez pas à en informer vos clients.



Cette nouvelle aide permet aux ménages de réaliser des travaux permettant des économies d'énergies en simplifiant les démarches. La simple création d'un dossier en ligne avant le démarrage des travaux permettra à vos clients de bénéficier de l'aide, versée sur présentation de la facture, dès la fin du chantier et dont le montant est progressif pour soutenir plus fortement les ménages qui en ont le plus besoin.

Les conditions à remplir pour être éligible :

- Ne pas dépasser le plafond de ressources défini par l'Agence Nationale de l'Habitat;
- Réaliser des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou un audit énergétique ;
- Faire appel à une entreprise labellisée RGE (Reconnue Garante pour l'environnement).

Si vous êtes professionnel du bâtiment et labellisé RGE et que vous avez identifié des clients potentiellement éligibles à MaPrimeRenov, vous pouvez les accompagner dans leur démarche en les orientant vers : www.maprimerenov.gouv.fr

TOUS EN SELLE !

OPÉRATION «COUP DE POUCE VÉLO»

Afin d'encourager les déplacements à vélo dans le cadre du déconfinement, pour qu'il ne devienne pas synonyme d'une hausse de la pollution, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a annoncé un plan de 20 millions d'euros : le **Coup de Pouce Vélo**.

Il s'intègre au dispositif du programme Alvéole, porté en partenariat avec la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), et est valable à partir du 11 mai 2020 et jusqu'à décembre 2020.

Il finance 3 types d'actions :

- La Remise en selle : une séance d'une heure d'accompagnement à l'usage du vélo est prise en charge pour les particuliers.
- Le Stationnement : le programme prend en charge 60% de l'achat et l'installation de stationnements temporaires, pour les collectivités, gares, écoles, établissements d'enseignement...
- La Réparation : l'Etat propose une aide financière pour la réparation, qui prend la forme d'une remise sur facture hors taxes pouvant aller jusqu'à 50€ par vélo.

Réparateurs de vélos, pour devenir réparateur référencé, il vous faudra créer votre compte sur la plateforme <https://coupdepoucevelo.fr> en renseignant vos informations légales et votre localisation. Après vérification de votre éligibilité, un mail de confirmation vous sera envoyé. Vous pouvez commencer à effectuer des réparations / auto-réparation / révisions prises en charge par le financement Coup de Pouce Vélo Alvéole.

Rendez-vous sur la plateforme

<https://coupdepoucevelo.fr> pour plus d'informations !



COUP DE BALAI

Fin novembre à mi-décembre 2020



Rendez-vous sur la plateforme de service numérique artisanat-bfc.fr, rubrique «actualités», pour en savoir plus !

Pots de peinture, diluants, colles, vernis, solvants, chiffons souillés, aérosols... s'amoncellent ? Vous ne savez pas quoi faire de vos déchets dangereux ? La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a pensé à vous avec l'opération «Coup de balai sur les déchets dangereux». La CMA a négocié une ouverture spéciale des centres de collectes à un tarif préférentiel spécifiquement réservé aux artisans, artisans commerçants et entreprises. L'opération est simple, il faut vous inscrire auprès de la CMA de votre département. Le jour J, vous n'aurez plus qu'à vous présenter au point de collecte avec vos déchets qui seront pris en charge.

FOIRE DE MONTBARD

(21) 3 au 6 septembre

55^e FOIRE DE MONTBARD

Artisans de Haute Côte-d'Or, venez exposer vos produits ou faire des démonstrations sur le « Pôle Artisans » mis à disposition par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Au Stade Saint-Roch - 4 Avenue Mal de Lattre de Tassigny à Montbard

Contact : Marie Berger
03 80 92 34 08

mberger@artisanat-bfc.fr



(21) (58) (89)

Mercredi 16 septembre JOURNÉE DE LA MOBILITÉ

Un village éphémère sera le point de rencontre entre les différents acteurs. Les experts apporteront leur expérience, leur savoirs et répondront aux interrogations des visiteurs.

Contacts :

Lucie Prasalek

03 80 63 01 23

lprasalek@artisanat-bfc.fr

Mélody Le Pommelec

03 86 71 80 60

mlepommelec@artisanat-bfc.fr

Thierry Léger

03 86 42 05 89

tleger@artisanat-bfc.fr



(89)

Les 19 et 20 septembre MARCHÉ ARTISANAL DU CHÂTEAU DE MAULNES

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la CMA, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Yonne, organise un marché de l'Artisanat sur le site du Château de Maulnes. Le marché concerne les métiers d'art identifiés comme tels

dans la liste officielle des métiers d'art et les métiers de l'alimentaire.

Château de Maulnes à Cruzy-le-Châtel

Contact :

Thierry Humblot

03 86 42 05 89

thumblot@artisanat-bfc.fr



(39) 26 et 27 septembre

WEEK-END GOURMAND DU CHAT PERCHÉ

C'est le rendez-vous des gourmets. Artisans de bouche, producteurs locaux chefs étoilés et artistes feront découvrir leur passion et leur savoir-faire, à travers les produits du terroir.

A Dole

Contact : Bruno Prost

03 84 79 74 53

bprost@artisanat-bfc.fr



(90) 10 et 11 octobre

TALENTS D'ARTISAN

Un week-end qui met à l'honneur le savoir-faire artisanal made in Franche-Comté avec une quarantaine d'exposants et partenaires venus de toute la région.

Au centre de Congrès de Belfort

Contact : Frédérique

Minadakis - 03 84 57 30 42

fminadakis@artisanat-bfc.fr



(21) 1^{ère} quinzaine d'Octobre

CHEFS DE GARE

Chefs de Gare est un marché gastronomique d'artisans locaux qui se déroule dans plus de 37 gares de France. La CMA propose gratuitement des tentes sur le parvis de la gare, aux artisans des métiers de bouche de vendre leurs produits.

Parvis de la gare de Dijon

Contact : Fabrice Lemoine

03 80 63 01 22

flemoine@artisanat-bfc.fr



6 au 8 novembre
SALON « MADE IN FRANCE »

Venez participer au Salon « Made In France ». La Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous propose d'être présent sur un salon très renommé, tout en réalisant un gain de temps par une organisation gérée par ses services en termes de logistique, d'aménagement du stand ou encore de communication à un coût moindre.

Porte de Versailles à Paris

Contacts : Fabrice Lemoine

03 80 63 01 22

flemoine@artisanat-bfc.fr

Stéphane Vennet

03 84 75 63 32

s.vennet@artisanat-bfc.fr



(21) 6 au 15 novembre
**FOIRE INTERNATIONALE
GASTRONOMIQUE DE
DIJON**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accueillera, les professionnels des métiers de bouche sur un stand qui leur sera dédié dans le hall gastronomie de la foire. Cet événement est l'occasion de séduire un nouveau public et de tester des produits innovants.

Au parc des expositions et des congrès de Dijon

Contact : Stéphanie Lebreuil

03 80 63 10 23

slebreuil@artisanat-bfc.fr



(25) 20 au 22 novembre
TALENTS ET SAVEURS

Le marché met à l'honneur le savoir-faire local ! A l'approche de Noël, c'est l'occasion de trouver le cadeau idéal parmi les livres

dédiacés, les fromages de nos régions, les huiles et les épices, mais aussi... les bijoux, les sculptures, la ferronnerie... conçus par les artisans d'art.

Au Parc des expositions de Micropolis - 3 Boulevard Ouest à Besançon

Contact : Virginie Contoz

03 81 21 35 20

vcontoz@artisanat-bfc.fr



(21) Lundi 23 novembre
**TROPHÉES DES
ENTREPRISES**

La CMA est partenaire de l'événement organisé par le Bien Public.

Date limite candidature :

30/09/2020.

Palais des Congrès de Dijon

En savoir plus :

www.tropheesdesentreprises-cotedor.fr



(21) (25) (39) (58) (71) (89) (90)

3 novembre au 11 décembre COUP DE BALAI DES DÉCHETS DANGEREUX

Débarrassez-vous de vos déchets dangereux auprès de centres de collectes agréés en Bourgogne, à des tarifs négociés.

Contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du département concerné.



(21) Mardi 23 février 2021
TROPHÉE DE L'ARTISANAT
CMA co-organisateur avec le Bien Public.

les Trophées de l'Artisanat mettent en valeur les métiers à travers des parcours exceptionnels.

Salle l'Ecrin de Talant

Contact :

03 80 63 13 53

accueil-s21@artisanat-bfc.fr

VOTRE SOLUTION DE PAIEMENT EN LIGNE À VOS SITES, PRÊTS, ENCAISSEZ !



**Avec PayPlug*, c'est
simple, rapide et sécurisé.**

**BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi

